

Résolution portant ouverture de crédits de l'Organisation internationale de la Francophonie au titre de l'année 2025

La Conférence ministérielle de la Francophonie (CMF), réunie pour sa 45^e session, le 3 octobre 2024 à Paris (France) :

- Attendu que la Conférence ministérielle se prononce sur les grands axes de l'action multilatérale francophone et approuve le programme de travail de l'Organisation ;
- Attendu que la Conférence ministérielle adopte le budget de l'exercice financier et les rapports financiers de l'Organisation ;
- Attendu que la Conférence ministérielle fixe le barème des contributions statutaires ;
- Attendu que le Conseil permanent de la Francophonie examine les rapports financiers et les prévisions budgétaires de l'Organisation ;
- Attendu que le Règlement financier fixe les dispositions relatives à la préparation et à l'adoption des prévisions budgétaires et des recettes de même que les modalités de leur présentation ;
- Vu Le budget quadriennal 2024-2027 adopté par la 44^e session de la Conférence ministérielle de la Francophonie, qui s'est tenue les 4 et 5 novembre 2023, à Yaoundé (Cameroun) ;
- Vu les propositions du budget modifié au titre de l'année 2025 ;

Décide ce qui suit :

Article 1^{er} : Ouverture de crédits

Des crédits de **68 620 000 euros** pour l'année 2025 sont ouverts pour couvrir le budget de dépenses ci-après, (en euros) :

Libellé	Crédits 2025
1. Programmation	46 555 000
2. Structures institutionnelles	700 000
3. Fonctionnement	20 275 000
4. Investissements et modernisation	1 090 000
Total général	68 620 000

Article 2 : Répartition des recettes adoptées

Les recettes sont estimées à **68 620 000 euros** en 2025. Elles se répartissent comme suit, (en euros) :

Libellé	Crédits 2025
1. Recettes ordinaires	60 932 995
1.1. Contributions statutaires	46 132 995
1.2. Contributions volontaires au FMU	13 500 000
1.3. Autres recettes	1 300 000
2. Autorisation de prélèvement sur le fonds de réserve	7 687 005
Total général	68 620 000

Article 3 :

L'OIF est autorisée à prendre en compte au titre du budget 2025, au titre des recettes de l'exercice, toute contribution statutaire supplémentaire qui résulterait de nouvelles adhésions ou de changement de statut de membre de l'Organisation par décision du prochain Sommet des Chefs d'Etats et Gouvernement de l'OIF. Le poste d'autorisation de prélèvement sur le fonds de réserve devra ainsi être ajusté à due concurrence pour aboutir, au même total général annuel de **68 620 000 euros**.

Article 4 :

Le budget est en équilibre en recettes et en dépenses.

Annexe

Contributions statutaires au titre de l'année 2025

en Euros

États et gouvernements membres de plein droit	Contributions Statutaires 2025
Albanie	100 000
Andorre	150 000
Arménie	100 000
<i>Belgique (*)</i>	0
Bénin	50 000
Bulgarie	151 914
Burkina Faso	53 997
Burundi	35 000
Cabo Verde	50 000
Cambodge	53 997
Cameroun	80 996
Canada	10 894 260
Canada Nouveau-Brunswick	150 000
Canada Québec	1 031 035
Centrafrique	35 000
Comores	50 000
Congo	53 997
Congo (R. D.)	85 273
Côte d'Ivoire	80 996
Djibouti	50 000
Dominique	100 000
Égypte	152 279
France	15 594 287
Gabon	116 586
Grèce	2 536 187
Guinée	35 000
Guinée-Bissau	35 000
Guinée équatoriale	100 000
Haïti	50 000
Laos	50 000
Liban	171 255
Luxembourg	332 445
Macédoine du Nord	100 000
Madagascar	35 000
Mali	53 997
Maroc	221 196
Maurice	100 000
Mauritanie	50 000
Moldavie	100 000
Monaco	150 000
Niger	35 000
Roumanie	523 668
Rwanda	35 000
Sainte-Lucie	100 000
Sao Tomé-et-Principe	50 000
Sénégal	53 997
Seychelles	100 000
Suisse	4 125 286
Tchad	35 000
Togo	40 184
Tunisie	90 917
Vanuatu	50 000
Vietnam	171 444
Fédération Wallonie-Bruxelles	4 074 104
TOTAL	42 824 297

(*) Voir Charte de la Francophonie (Art. 10)

en Euros

États et gouvernements membres associés	Contributions Statutaires 2025
Chypre	124 670
Émirats arabes unis	1 324 291
Ghana	41 148
Kosovo	50 000
Nouvelle Calédonie	75 000
Qatar	926 940
Serbie	145 649
TOTAL	2 687 698

en Euros

États et gouvernements membres observateurs	Contributions Statutaires 2025
Argentine	23 000
Autriche	23 000
Bosnie-Herzégovine	23 000
Canada Ontario	23 000
Corée du Sud	23 000
Costa Rica	23 000
Croatie	23 000
République dominicaine	23 000
Estonie	23 000
Gambie	23 000
Géorgie	23 000
Irlande	23 000
Hongrie	23 000
Lettonie	23 000
Lituanie	23 000
Louisiane	23 000
Malte	23 000
Mexique	23 000
Monténégro	23 000
Mozambique	23 000
Pologne	23 000
Slovaquie	23 000
Slovénie	23 000
République tchèque	23 000
Thaïlande	23 000
Ukraine	23 000
Uruguay	23 000
TOTAL	621 000

TOTAL CUMULÉ	46 132 995
---------------------	-------------------